



Fiche de conseils pour les
**Projets menés par
les communautés**
dans les contextes de déplacement

Un guide offrant
des perspectives sur
la définition des CLP,
des études de cas,
des considérations,
des défis et des meilleures
pratiques pour les
praticiens du CCCM.

TABLER DES MATIÈRES

FICHE DE CONSEILS POUR LES
PROJETS MENÉS PAR LES
COMMUNAUTÉS DANS LES
CONTEXTES DE DÉPLACEMENT

I. INTRODUCTION

<i>I.I Introduction</i>	3
<i>I.II Brève introduction aux CLP en tant que modalité de réponse</i>	3

II. DÉFIS ET MOYENS DE LES RELEVER

<i>II.I Défis pouvant être relevés grâce à des conditions préalables</i>	5
<i>II.II Des solutions pratiques pour relever les défis de la planification et de la mise en œuvre</i>	8

III. Remise des CLP

<i>III.I Transfert d'actifs à la communauté</i>	12
<i>III.II Mesurer l'impact</i>	12
<i>III.III Rendre les CLP durables</i>	13

IV. LA VOIE À SUIVRE

V. RESSOURCES UTILES

I. INTRODUCTION

I.I Introduction

La participation à la prise de décision concernant les choix qui affectent leur vie est un droit pour toute personne déplacée et l'un des principaux domaines de l'engagement communautaire (EC) qui aide à rendre des comptes à la population affectée dans le cadre de la réponse au déplacement. Les projets menés par les communautés (CLP) peuvent être une modalité efficace pour faciliter une participation significative de la population affectée et pour transférer la propriété des décisions et des actifs du projet à la communauté. Les projets communautaires peuvent avoir un certain nombre d'effets bénéfiques tels que l'autonomisation de la communauté, l'autosuffisance et, lorsqu'ils sont mis en œuvre dans le cadre de l'approche sectorielle du CCCM, ils peuvent contribuer à la cohésion communautaire. Ces initiatives sont au cœur des efforts de localisation. Cette fiche conseil s'adresse principalement aux praticiens du CCCM, mais elle peut également être utilisée par d'autres.

Ce document s'appuie sur les expériences et les exemples partagés par les praticiens lors d'une série d'ateliers organisés par le [Forum sur l'engagement communautaire](#) en collaboration avec le groupe de travail sur la participation au déplacement du Cluster mondial de la CCCM entre mai et juillet 2023. L'objectif de ces ateliers était de développer une compréhension commune de la définition des CLP, de fournir des études de cas de CLP dans différents contextes, et d'exposer les considérations, les défis et les meilleures pratiques des praticiens qui ont planifié, mis en œuvre et transmis des CLP en tant qu'approche durable dans des contextes de déplacement.[1]

I.II Brève introduction aux CLP en tant que modalité de réponse

Le processus CLP est une approche dont l'objectif est d'aider les communautés à identifier leurs besoins, à élaborer leur propre projet, à le mettre en œuvre et à le gérer au profit de leur communauté, sur la base de leurs priorités. Les CLP sont une modalité utile à utiliser lorsque le travail avec la communauté a atteint un certain niveau [2] d'engagement et que sa solidification est possible, qu'une réponse localisée est justifiée (y compris un accès réduit).

Avant d'entamer l'identification et la hiérarchisation des besoins de la communauté, les critères les plus importants du projet doivent être convenus par les principales parties prenantes (personnel des agences humanitaires, représentants de la communauté, autorités locales, etc.)

[1] L'enregistrement de la première partie du premier atelier (avant les discussions de groupe) est accessible ici : <https://youtu.be/stQZztZo7wc> L'enregistrement de la session en ligne au cours de laquelle ont été présentées les directives CLP élaborées par le groupe CCCM au Yémen est accessible à l'adresse suivante : <https://youtu.be/IEUFapW5oQk?feature=shared>. D'autres ressources sont disponibles à la fin de ce document.

[2] Si le niveau de participation communautaire est faible, certaines mesures doivent être mises en place avant qu'une agence puisse commencer à collaborer avec la communauté sur un CLP, notamment la mise en place de groupes de représentation communautaire formés sur leurs rôles et responsabilités. Dans le chapitre sur les Structures de Gouvernance Communautaire de la boîte à outils du CNR, qui comprend des outils de formation et d'encadrement pour les membres de la communauté, vous trouverez des outils pour préparer la communauté à mieux piloter le processus CLP. Si il n'y a pas de groupe de [représentation communautaire](#) préexistant avec lequel travailler, il existe des outils spécifiques pour introduire l'idée d'une structure de représentation et pour sélectionner les membres de cette structure de représentation. Que la structure communautaire soit nouvellement établie ou non, si les responsabilités n'ont pas déjà été convenues avec les membres de la communauté, il y a aussi des outils pour élaborer les termes de référence des représentants et un code de conduite.

Dans un premier temps, les organisations qui prévoient de mettre en place des CLP doivent prendre en compte quelques conditions préalables essentielles pour pouvoir soutenir la communauté de manière adéquate tout au long du processus:

- Ressources dédiées disponibles : financières et personnel formé dédié au projet.
- Engagement systématique préalable avec les structures communautaires : les structures communautaires représentatives peuvent être un comité de direction, un groupe de femmes, un groupe de jeunes, des points focaux, un comité sectoriel tel qu'un comité WASH ou un comité de santé, etc.
- Pré-engagement avec toutes les parties prenantes : il peut prendre la forme d'un atelier réunissant les autorités locales, les personnes déplacées et les communautés affectées ou d'accueil, selon le cas.
- Évaluation des risques, y compris des critères relatifs au logement, à la terre et à la propriété, dans le cas d'un CLP structurel.

Les CLP doivent inclure un plan de référence pour le transfert de ressources telles que des subventions en espèces ou des actifs aux membres de la communauté pour la mise en œuvre du projet. Le plan doit également inclure les activités d'accompagnement, de soutien technique et matériel nécessaires à fournir par l'agence humanitaire pendant la mise en œuvre. Une formation sur tous les aspects de la conception, de la mise en œuvre et de la gestion du projet (y compris l'établissement de rapports) doit être dispensée.

Les projets doivent s'appuyer sur des solutions et des plans d'action communautaires :

- Les solutions aux problèmes prioritaires sont identifiées par la communauté elle-même.
- Les projets s'appuient sur les compétences et les ressources supplémentaires existant au sein de la communauté.
- Les résultats des projets peuvent être matériels et/ou immatériels.
- L'agence humanitaire doit apporter son soutien si nécessaire, mais dans l'idéal, la communauté aurait déjà pu initier des efforts ou pourrait continuer à mener de tels projets sans le soutien de l'agence.
- Le processus du CLP peut être divisé en trois[3] phases principales : la préparation, la planification et mise en œuvre ainsi que le suivi. Les étapes ou activités clés suivantes sont incluses dans les phases (des outils utiles pour chaque phase sont disponibles dans la section des ressources à la fin de ce document) :



[3] Schéma basé sur celui tiré de la « Boîte à Outils de Coordination Communautaire », « Guide pour établir des CLP ».

I.II. DÉFIS ET MOYENS DE LES RELEVER

II.I Défis pouvant être relevés grâce à des conditions préalables

Certains des défis potentiels identifiés peuvent être relevés en veillant à ce que certaines conditions préalables soient mises en place au cours de la phase de préparation, à savoir:

Défis potentiels	Comment aborder cette question par le biais de conditions préalables
Le temps alloué au CLP est généralement insuffisant	<ul style="list-style-type: none">• Veillez à consacrer suffisamment de temps à l'étape[4] de sélection du projet. Cette étape nécessite souvent de revenir plusieurs fois vers le groupe communautaire concerné afin de se mettre d'accord sur un projet et sur la manière de le mettre en œuvre.• Veillez également à ce que les services internes de votre agence chargés des programmes, de la logistique et de l'administration soient d'accord avec le processus et comprennent la nécessité d'une flexibilité maximale en ce qui concerne les différentes procédures.
Trop de critères de sélection	<ul style="list-style-type: none">• Analyse de la sécurité et de l'accès aux zones concernées avant la sélection du projet.• Un certain niveau d'accès pourrait être une condition à la mise en œuvre des CLP avec une certaine communauté. Si ce niveau n'est pas atteint ou si nous risquons de perdre l'accès à un moment ultérieur du processus CLP, il peut être préférable de se concentrer sur d'autres types d'activités d'engagement communautaire.• Assurez-vous que des structures solides existent déjà et qu'un engagement systématique a suffisamment eu lieu pour former une relation. Des systèmes de signalement devraient également avoir été mis en place, tels que l'envoi de photos ou de vidéos, des appels, des choses simples.
Capacités du personnel	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer que le personnel du projet est formé aux approches participatives, à la redevabilité envers les populations affectées (AAP), à l'encadrement, l'accompagnement, et au soutien des structures communautaires, ainsi qu'au processus de développement du CLP avant d'entamer la phase de planification.• Le personnel doit être originaire du ou familier avec le contexte local, conscient des sensibilités culturelles de la communauté et parler la ou les langue(s) locale(s).
Les priorités de la Communauté peuvent ne pas correspondre aux ressources allouées au CLP	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à ce que la communauté soit accompagnée dans l'identification des CLP sur la base des capacités existantes au sein de la communauté, en fonction des besoins identifiés conjointement.• Informer la communauté des ressources disponibles (fonds approximatifs disponibles par projet). Même s'il n'est pas possible de divulguer le montant exact, le fait de fournir une fourchette budgétaire peut garantir la transparence et éviter de susciter des attentes et de recevoir des propositions qui dépassent les ressources disponibles du CLP.

[4] Consultez des exemples de ligne de temps dans [les études de cas CLP](#) pour vous guider. Gardez à l'esprit que le temps nécessaire pour démarrer le processus de CLP dépendra du temps déjà investi dans le renforcement de la confiance et des capacités au sein de la population affectée.

Défis potentiels	Comment aborder cette question par le biais de conditions préalables
Confiance (ou absence de confiance)	<ul style="list-style-type: none"> • Essayez d'éviter de planifier un CLP au cours des 3 à 6 premiers mois de la présence de votre agence dans la communauté. Pour que la communauté ait confiance dans le processus, elle doit faire confiance au personnel et à l'agence impliqués, ce qui prend du temps. • Veiller à ce que la communauté comprenne l'importance du CLP et maîtrise parfaitement les avantages qui y sont associés. Cette compréhension permettra d'instaurer un climat de confiance et de leur donner les moyens de jouer un rôle de premier plan dans la promotion de sa croissance et la préservation de sa durabilité. • Envisager de commencer par transférer des montants plus faibles/ diviser le projet en plusieurs étapes, les fonds étant versés une fois qu'une certaine composante est achevée (la possibilité de procéder ainsi peut dépendre de la nature du projet).
Questions relatives au logement, à la terre et à la propriété (HLP)	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous que toutes les questions relatives logement, à la terre et à la propriété ont été clarifiées avant de commencer la planification. Si nécessaire, chercher à conclure un protocole d'accord entre les parties prenantes concernées par la situation du logement, de la terre et de la propriété.
Risque que le projet profite spécifiquement aux membres du comité de sélection et/ou du comité de représentation plutôt qu'à l'ensemble de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions avec la communauté pour identifier les participants au projet qui ont le plus besoin de CLP. (Cela devrait être l'un des principaux critères de sélection - que le projet profite à l'ensemble ou à un groupe entier de la communauté). • Il est conseillé de se concentrer sur des groupes plus importants dans le cadre de ces projets, afin de favoriser une appropriation collective qui encourage la pérennité de l'initiative et la protège contre le vol ou la détérioration. • Au début des projets, il est essentiel de créer une matrice des lacunes en collaboration avec la communauté. Cette matrice peut aider à identifier les domaines dans lesquels les prestataires de services peuvent combler les lacunes, en coordination avec d'autres secteurs ou clusters. Lorsque certaines lacunes ne peuvent être comblées par les prestataires de services, elles deviennent des cibles potentielles pour les CLP. Cela pourrait permettre à des projets bénéficiant à des groupes plus restreints d'être pris en charge par des prestataires de services assez rapidement. • Le fait de viser des projets à plus long terme pour les CLP est une approche stratégique pour assurer leur durabilité. • La consultation de la communauté avec différents groupes après que le comité de sélection a convenu d'un projet à financer permet de prendre en compte les réactions et les points de vue différents de ceux du comité de sélection.

Défis potentiels	Comment aborder cette question par le biais de conditions préalables
<p>Manque d'agences et de services dans la région pour répondre aux besoins prioritaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La cartographie des parties prenantes doit être réalisée avant le processus de sélection des projets, le groupe communautaire devant être encouragé à identifier les projets sur la base des capacités de la communauté ou des services externes existants. • Effectuer une analyse de l'influence des problèmes identifiés lors de l'exercice d'identification et de hiérarchisation des problèmes afin de déterminer l'influence des membres de la communauté et la nature de cette influence.
<p>Cycles de financement courts et manque de flexibilité de la part des donateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discutez avec les donateurs pour leur expliquer la nécessité de se concentrer sur le long terme et de faire preuve de flexibilité afin d'obtenir des CLP durables ayant un impact plus important. Il est important de trouver un équilibre entre les attentes des donateurs et les réalités des communautés et d'insister sur la nécessité d'une certaine souplesse de la part des donateurs afin de garantir que les projets restent autant que possible dirigés par les communautés, sans exiger de spécifications détaillées dès le stade de la proposition.
<p>Considérations relatives à la communauté d'accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Atténuez les conflits potentiels en évaluant et en comprenant soigneusement la dynamique entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil. La sensibilité aux conflits doit toujours être prise en compte à tous les stades. Le risque de créer des tensions entre les groupes communautaires lors de la mise en œuvre des CLP doit être évalué et traité en conséquence. • Inviter ou impliquer un pourcentage de la population de la communauté d'accueil dans le comité de sélection du CLP et/ou dans le groupe communautaire du CLP. Le CLP pourrait être une approche utile lorsque les activités de CCCM sont mises en œuvre par le biais d'approches par zone, lorsqu'elles impliquent toute la population ou un groupe de population entier (par exemple, toutes les femmes, tous les jeunes), dans la zone de recrutement, quel que soit le statut.

II.II Des solutions pratiques pour relever les défis de la planification et de la mise en œuvre

Défi	Que pouvons-nous faire pour l'éviter ou l'atténuer ?	Que pouvons-nous faire si nous la rencontrons ?	Quels sont les outils et les conseils dont nous disposons ?
Analphabétisme dans certains groupes	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des procédures opérationnelles standard intégrant la manière dont le processus et la méthodologie peuvent être adaptés pour inclure les groupes analphabètes. • Ciblage sélectif vs. soutien supplémentaire aux personnes analphabètes pour qu'elles suivent le processus en même temps que les groupes alphabétisés. • Partage d'informations au préalable sur les CLP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du personnel pour adapter la méthodologie et le processus. • Simplifier les outils et les matériels et trouver d'autres moyens. Cela peut impliquer l'utilisation d'aides visuelles et de graphiques, la mise en œuvre de stratégies de communication verbale, etc., à moins que la communauté elle-même ne choisisse un projet basé sur l'alphabétisation (en se concentrant alors sur le renforcement des capacités de la communauté). 	<p>Outil : Évaluation des besoins en formation et en ressources pour les comités: <u>LRNA</u></p>
Contexte de déplacement fluide / personnes se déplaçant	<ul style="list-style-type: none"> • Impossible ou très difficile à mettre en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les personnes ressources au sein de la communauté d'accueil et de la communauté déplacée pour le partage d'informations et le développement d'outils. 	<p>Enquêtes d'intentions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Social -Économique -Sécurité sociale -Accès à l'information -Logement, terre et propriété

Que pouvons-nous faire pour l'éviter ou l'atténuer ?	Que pouvons-nous faire si nous la rencontrons ?	Quels sont les outils et les conseils dont nous disposons ?	What tools & guidance do we need?
<p>Qui doit participer au processus de sélection des projets?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des procédures opérationnelles claires dès le début. • Un budget et un calendrier clairs. • Création d'un comité de sélection composé de parties prenantes. Inclusion de tous les groupes de population vivant dans la zone lors d'une approche par zone, tels que les membres de la communauté d'accueil et les rapatriés si la zone est sujette à un afflux de rapatriés. • Le montant du projet est rendu public. • Rôle institutionnel secondaire, par exemple femmes observatrices, conseillers techniques. • Mettre l'accent sur la représentation des groupes vulnérables et/ou marginalisés dans la mesure du possible. • Partager les produits de communication et les plans de projet. • Le personnel doit s'engager de manière proactive avec des collègues de différents secteurs et domaines de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partager les procédures opérationnelles standard et le calendrier/plan de travail. • Impliquer la société civile et les autorités locales. • Le comité de sélection doit prendre l'initiative. 	<p>Outil : Les modèles de procédures opérationnelles se trouvent dans le guide CLP du Yémen (anglais) (arabe)</p> <p>Lacune : exemples de TDR de comités de sélection.</p> <p>Page publicitaire, Facebook, etc</p>

Potential Challenges	How to address this through preconditions	What can we do if we encounter it?	What tools & guidance do we need?
<p>Obstacles culturels à la participation des groupes marginalisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation du groupe au sein du comité. • Réunions communautaires et travail de sensibilisation avec les leaders. • Formation et travail avec l'ensemble de la communauté (pas seulement le groupe CLP et le comité de sélection). • Partager le CFM pour enregistrer les problèmes. • Groupes/processus distincts et engagement sur mesure (par exemple, personnel féminin). • Projets distincts pour différents groupes démographiques au sein de la communauté. Par exemple, si, pour des raisons culturelles, les femmes sont exclues du comité de direction, ou si les femmes se réunissent séparément, un CLP pourrait être mis en place uniquement avec elles, car il pourrait être difficile de les impliquer autrement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quota - nombre spécifique de projets pour des groupes spécifiques. • Arrêter le projet s'il cause préjudice. • Approche participative pour trouver les problèmes et les solutions. 	<p>Études de cas sur les bonnes et mauvaises pratiques. Outil : Modèle d'étude de cas Outil : Études de cas</p> <p>Termes de référence/ liste de contrôle pour les comités et les projets sélectionnés.</p> <p>Outil : Guide pour la mise en place et le soutien des CLP Outil : Guide CLP du Yémen (Anglais) (Arabe)</p> <p>Liste de contrôle pour le suivi. Outil : Outil de suivi du CLP</p> <p>Outil d'identification des problèmes avec les membres de la communauté: Exercice de parcours de l'utilisateur</p> <p>Lacune: conseils pour créer un espace sûr pour interagir avec la communauté.</p>

Potential Challenges	How to address this through preconditions	What can we do if we encounter it?	What tools & guidance do we need?
<p>Risque de tensions et de conflits autour de la sélection du projet, y compris avec les communautés environnantes et la communauté d'accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une évaluation initiale des risques qui prenne en compte les dynamiques au sein des communautés et entre les communautés déplacées et les communautés d'accueil, tout en intégrant de manière cohérente la sensibilité aux conflits à tous les stades. • Dans le cadre d'une approche par zone, le risque de tensions pourrait également se situer entre les zones : des zones non ciblées mais présentant un niveau de besoins similaire pourraient se sentir exclues de l'aide humanitaire, y compris du programme CLP. Nous devons donc en tenir compte dans notre évaluation initiale des risques. • Élaborer et partager des critères de sélection clairs avant le début du processus de sélection. • Partage d'informations avec les communautés sur le processus et le plan. • Engagement des autorités locales dès le début, en tant que parties prenantes clés dans la zone affectée. • Cartographie des parties prenantes afin d'identifier comment s'engager avec les différents acteurs. • Si la tension est avec la communauté d'accueil (par exemple dans le cas d'une approche par zone), inclure des membres de la communauté d'accueil dans le comité de sélection afin d'identifier également les projets qui pourraient aider les communautés mal desservies. • Si vous risquez de ne pas pouvoir surmonter ces difficultés, vous devrez peut-être ne pas mettre en œuvre le CLP afin d'éviter de causer préjudice. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transparence et partage d'informations. Gestion des attentes concernant les budgets, les critères de sélection et le temps alloué. • Faciliter un dialogue impliquant toutes les parties prenantes. 	<p>Manuel CLP (critères, processus). Outil : Plan de session sur l'identification et la hiérarchisation des problèmes & Lignes directrices pour l'encadrement des comités - l'identification du projet de manière participative avec toutes les personnes concernées peut contribuer à réduire les tensions.</p> <p>Outil: Guide pour l'établissement des CLP. Outil : Orientations CLP du Yémen (Anglais) (Arabe)</p> <p>Exemples d'enseignements tirés. Outil : Modèle d'étude de cas Outil : Études de cas</p> <p>Outil : Exercice de cartographie et d'analyse des parties prenantes</p> <p>Évaluation des risques :(lien)</p>

III. REMISE DES CLP

III.I. Transfert d'actifs à la communauté

Les ressources du CLP peuvent être transférées à la communauté représentée par des groupes communautaires ou par des individus appartenant à des groupes vulnérables identifiés par la communauté. Par exemple, en Afghanistan, les représentants de la communauté ont sélectionné quelques femmes à soutenir pour créer et gérer des boutiques de femmes dans des lieux sûrs. Au Nigeria, les représentants de la communauté ont sélectionné quelques femmes vulnérables à aider à apprendre à tricoter des bonnets, à créer des entreprises et à continuer à former d'autres femmes dans le même domaine. Au Yémen, plus de 100 latrines ont été construites grâce au programme Argent contre travail (Cash-for-work), avec une communauté accueillant des personnes déplacées internes.

Dans le cadre de la passation, les groupes communautaires ou les individus doivent être formés sur des sujets pertinents, tels que la gestion du projet et du budget, la mobilisation de ressources supplémentaires, l'entretien, etc. Idéalement, une entente écrite des rôles et responsabilités pourrait être établie.

Tout en remettant les ressources à la communauté, les responsabilités en matière de suivi, de soutien technique et d'accompagnement peuvent être transférées à des partenaires en fonction des besoins. Par exemple, aux autorités locales ou à des organisations spécialisées.

Ces responsabilités doivent être précisées dans le cadre du plan de passation, de même que les conditions pour le transfert des actifs (sur la base de critères tels que les résultats attendus, le travail accompli, l'achat de biens, etc.) Pour gérer les attentes, il est important de convenir, dès le début du CLP, du temps que le groupe communautaire et/ou d'autres membres devront consacrer à la participation au projet, au processus de transfert et à la poursuite du projet après le transfert^[1]. Extrait des lignes directrices CLP du Yémen : « *Par exemple, la communauté peut être amenée à consacrer du temps et des ressources pour assister à des réunions, des formations ou des inspections liées au processus de transfert. Elle peut également être amenée à assumer des responsabilités telles que l'entretien ou la réparation des installations, l'exploitation des équipements ou la liaison avec les autorités après la passation.* »

III.II. Mesurer l'impact

Le cycle de financement humanitaire typique pose un problème pour pouvoir retourner sur le site/projet afin de mesurer et de comprendre son impact à moyen et à long terme. Une fois le cycle de financement terminé, l'agence qui a soutenu le CLP pourrait ne plus avoir accès à la zone ou à la communauté. Il serait recommandé de planifier la mise en œuvre des CLP avec un certain nombre de mois restants dans le calendrier global du programme afin de faciliter les évaluations d'impact et de rassembler les enseignements tirés des CLP.

S'il est possible d'accéder à la communauté après la mise en œuvre, il est important de consulter diverses parties prenantes au cours de la phase d'évaluation afin de comprendre la perception globale de la communauté à l'égard du CLP mis en œuvre.

[5] [1] Le modèle d'accord de la boîte à outils de la coordination communautaire peut être utile.

Pour une approche pleinement participative, il est essentiel que la communauté comprenne ce qu'elle considère comme l'impact du projet sur la communauté. L'outil « Retour d'information communautaire participatif » de la boîte à outils de coordination communautaire peut aider la communauté à identifier des indicateurs d'impact facilement mesurables, afin d'apporter les adaptations nécessaires au projet.

III.III. Rendre les CLP durables

Pour garantir la durabilité du CLP, la probabilité que la communauté continue à mener le projet pourrait être l'un des critères de sélection pendant la phase de préparation. Toutefois, en fonction du contexte, un CLP peut également être ponctuel et répondre à un besoin spécifique de la communauté à un moment et dans un lieu donnés.

La durabilité peut également se traduire par le potentiel du CLP à être reproduit et/ou élargi au sein d'une communauté plus large en utilisant les membres de la communauté pour former d'autres personnes. Ce concept implique le partage des connaissances, le développement des compétences et l'apprentissage collaboratif.

IV. LA VOIE À SUIVRE

Bien qu'il existe de nombreuses ressources de qualité, il y a encore des lacunes. Afin de les combler, le Forum d'Engagement Communautaire s'efforcera de:

- Recueillir et partager des études de cas de CLP avec des exemples provenant de plusieurs agences et différents contextes. Le Forum EC a élaboré un modèle d'une page qui peut être utilisé (et adapté en fonction des besoins).
- Inviter les ONG, les organisations de la société civile, les agences des Nations Unies et d'autres agences à participer au partage d'expériences par l'intermédiaire de la plateforme et des événements du Forum EC.
- Élaborer des lignes d'orientation et outils et faciliter le partage d'expériences sur la mesure de l'impact des CLP.
- Continuer l'exploration des défis identifiés mais non abordés lors des discussions et ateliers précédents, à savoir le maintien de l'engagement des membres du comité et le risque de mauvaise gestion de l'argent et/ou d'autres ressources.
- En collaboration avec le groupe de travail ABA du CCCM, faciliter la discussion sur les CLP en tant que modalité de mise en œuvre de l'approche par zone.

V. RESSOURCES UTILES

- Le Forum d'Engagement Communautaire est une plateforme de partage et de demande d'outils et d'orientations spécifiques en matière de CLP élaborés par des praticiens du monde entier. Les discussions peuvent être facilitées sur des sujets ou des questions spécifiques liés aux CLP.
- La boîte à outils de coordination communautaire (CCT) du Conseil norvégien pour les réfugiés comporte une section sur les outils pratiques, les modèles, la formation et les conseils en matière de CLP - dont certains sont disponibles en arabe et en français, en plus de l'anglais.
- Les enregistrements des discussions et des ateliers qui ont eu lieu en ligne sont disponibles ici : Forum d'Engagement Communautaire - YouTube
- Guide du CLP du groupe CCCM du Yémen (Anglais et Arabe)
- Études de cas de CLP disponibles dans la bibliothèque de ressources du Forum sur l'Engagement Communautaire, comprenant des exemples de planification et de mise en œuvre de différents CLP dans différents contextes, cadres et lieux par différentes agences.

Contacts et liens

Kristin Vestrheim
Modératrice du CE Forum

kristin.vestrheim@nrc.no

Groupe CEF: <https://ceforum.groups.io/g/main>

CCCM Cluster: <https://www.cccmcluster.org/>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/showcase/community-engagement-forum/>

Instagram: <https://www.instagram.com/communityengagementforum/>

YouTube: <https://www.youtube.com/playlist?list=PLpykse793zY8H3YYf6eV8P3xqAiF2ZsuA>